



Sud éducation Champagne-Ardenne  
14 rue Tilon - 51100 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 06 49 71 35 55 – sudeduc.champ.ard@gmail.com  
www.sudeducation-ca.org



### **Alertes attentats, intrusion.**

#### **Non à l'école de la peur, non aux injonctions aberrantes.**

Reçu cette semaine dans vos écoles, un nouvel exercice de mise en sécurité des élèves, né de l'imagination débordante de personnes qui, certainement, ne sont ni instits, ni profs, ni parents.

Comment, mais comment, répondre à cette nouvelle injonction qui de toute évidence est contraire à tous nos principes ? Où est passée l'école bienveillante, que l'on nous enjoint également de mettre en place ? Notre mission, la voici : mettre en place dans nos écoles, dans nos classes, un climat de bien-être, de sécurité, physique mais aussi affective, de confiance... Les élèves doivent se sentir en sécurité à l'école, comme un espace privilégié.

D'un coup, il faudrait leur laisser penser qu'ils sont en danger PARTOUT, y compris à l'école, y compris avec les adultes qui les protègent tous les jours des violences.

#### **Nous ne voulons pas enseigner cette peur.**

Dans les écoles et les établissements, les PPMS avec exercices de confinement attentat-intrusion se sont généralisés. Dans notre académie, un scénario précis, minuté, vient d'être diffusé aux directeurs et directrices. Scénario dans lequel les enseignant-e-s doivent faire semblant de téléphoner à la gendarmerie, semblant de recevoir un appel de l'Inspection, dans lequel il faut se cacher ou de fuir par une porte dérobée car un « personnel de l'établissement » joue le méchant « armé d'un couteau ». (Au passage, avec la fin des EVS, le nombre réduit d'ATSEM, on ne voit pas trop QUI sont les gens qui ont l'honneur de jouer ce rôle qu'on leur confie honteusement.)

L'an dernier nombre de parents et d'enseignant-e-s se sont légitimement inquiété-e-s de l'organisation de tels exercices qui consistent à se barricader dans les salles en utilisant le matériel éducatif. Même en n'employant pas les mots « attentat » ou « intrusion », l'exercice conserve pour les élèves (et les adultes) un caractère anxiogène.

Au lieu de rassurer élèves, personnels et parentes, ces mesures entretiennent un sentiment permanent d'insécurité.

Nous pensons que les élèves et les personnels de l'Education Nationale n'ont pas à faire les frais de volontés politiques sécuritaristes.

**C'est pourquoi la fédération SUD éducation a déposé un préavis de grève pour couvrir celles et ceux qui refuseront de mettre en œuvre ces mesures de confinement !** Nous invitons aussi les collègues à ne pas utiliser de leur précieux temps de préparation pédagogique et de concertations pour monter de nouveaux scénarios alternatifs et supposés moins anxiogènes.

#### **Refusons de nous faire peur.**

#### **Refusons de nous abaisser à jouer des scénarios aberrants.**

#### **Qu'on nous laisse enseigner dans des conditions sereines !**

Rappel : aucune circulaire n'enjoint de réaliser CET exercice, on peut simplement lire dans la circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015: chaque établissement d'enseignement doit prendre en compte les risques prévisibles auxquels il est exposé et déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des élèves et des personnels en cas d'accident majeur. Les écoles et les établissements doivent pour cela se préparer à affronter et gérer ces événements de la manière la mieux appropriée.